Podcast #Episode 3 : Pourquoi reconsidérer les temps de l'enfant ?


Pou
les

DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 27/01/2026

Saisine liée :
SATISFAIRE LES BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS ET GARANTIR LEURS DROITS, DANS TOUS LES TEMPS ET ESPACES DE LEUR VIE QUOTIDIENNE

Le CESE qui représente les organisations de la société civile et associe les citoyens à la vie démocratique, vous propose son podcast, " L'autre assemblée" qui évoque les grand sujets qui traversent la société. Dans une période marquée par de nombreuses crises, climatiques, sociales, économiques, démocratiques, le CESE réaffirme, à travers ce nouveau format, sa vocation : celui d'un lieu où l'on prend le temps de débattre autrement, de confronter les idées sans s'affronter, et de construire des réponses collectives à partir de faits et d'analyses solides.

Episode #3 : Pourquoi reconsidérer les temps de l'enfant ?

Le CESE a organisé la **3e convention citoyenne sur le thème des Temps de l'enfant**. 133 citoyens tirés au sort ont répondu à la question du Premier ministre « *Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé* ??»

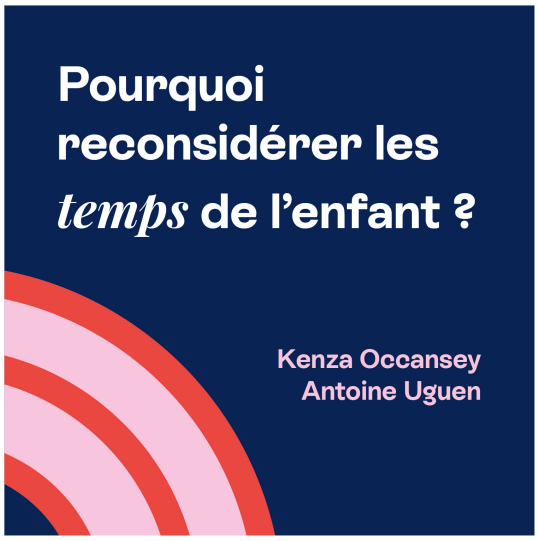
Durant leurs 7 sessions de travail entre juin et novembre 2025, ils ont pu auditionner plus de 80 experts et acteurs de terrain, délibérer, débattre et aboutir à des propositions pour repenser l'organisation des temps de l'enfant. Leurs travaux se sont également appuyés sur deux dispositifs de participation citoyenne inédits : une trentaine d'ateliers menés dans toutes les régions de France et un panel de 20 enfants afin de recueillir le vécu et les idées des premiers concernés. Les temps de l'enfant ne se résument pas à une question d'horaires ou de calendrier. Ils traduisent des choix collectifs de société et interrogent le monde que nous voulons construire.

Parmi les constats :
- 20 à 30 % des enfants souffrent d'un **déficit chronique de sommeil**
- des **temps de l'enfant fragmentés et inadaptés**

Les temps horaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et temps libres ne s'articulent peu voire pas, étant construits sur les contraintes d'organisation des adultes

Les citoyennes et citoyens ont formulé **20 propositions** pour un nouveau modèle de société fondé sur une organisation des temps des enfants mieux adaptée à leur bien-être, leur santé, et leurs apprentissages. Parmi leurs propositions : un nouveau modèle d'organisation des temps avec un allègement des journées en décalant l'heure de début des cours à 9h pour les adolescents, une semaine étalée sur 5 jours, une révision du calendrier scolaire, l'interdiction des réseaux sociaux avant 15 ans, la création d'un véritable droit à la parentalité… Lire le rapport

Pour continuer le débat, le CESE a souhaité dédier un épisode du podcast à ce sujet.



épisode 3 : Pourquoi reconsidérer les temps de l'enfant ?

Animation : Caroline Gillet

Invités :

Kenza Occansey, Membre du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse et vice-président du CESE

Antoine Uguen, Conventionnel

Disponible sur les applications de podcasts : Apple Podcast, Spotify, Deezer, Podcast Addict..., et Youtube (via Audiomeans)

> *« Dans l'OCDE, la particularité française est qu'on est les seuls à avoir majoritairement une semaine organisée sur 4 jours, (..) générant un temps scolaire plus long, plus lourd, plus dense. »*

> *« Les citoyens de la convention ne demandent pas que les enfants fassent moins mais que l'on fasse mieux pour les enfants. Ça serait dingue de penser qu'en France on ne peut pas changer la manière dont on propose des apprentissages. Les citoyens proposent les apprentissages théoriques et fondamentaux le matin et d'autres*

> *apprentissages l'après-midi. Ce rapport propose une vision de système, on ne peut pas extraire une proposition, c'est un ensemble. »*

> *« Je me dis que si dans 5 ans la question des temps de l'enfant est aussi centrale dans la réflexion et existe médiatiquement, politiquement, cela aura été déjà une grande réussite car ça fait des décennies qu'on n'est pas capables de traiter correctement des temps de l'enfant. »*

> ***Kenza Occansey**, Membre du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse au CESE, vice-président du CESE et président du Comité de gouvernance de la convention*



> *« Quand on traverse cette phase de l'enfance, on ne nous demande pas ce que l'on ressent. On nous met dans un moule : soit on réussit, soit on ne réussit pas. Quelle place on veut donner à l'enfant dans la société ? »*

> *« Un des objectifs c'est de réduire les effectifs des classes (…) pour des cours actifs de 45mn. (…) Toutes ces propositions et tout ce qui va en découler, ça va permettre d'avoir un système qui peut fonctionner par lui-même car tout est cohérent tout est pensé pour l'enfant. »*

> *« Sur les inégalités, il faut diagnostiquer notre territoire, voir quelles sont ses forces et faiblesses et le faire fonctionner avec les acteurs qui sont présents dessus. »*

> *« Je suis toujours optimiste. On n'a pas le choix en fait, je pense que la question à se poser concrètement, c'est qu'est qu'on veut faire de la suite, qu'est-ce qu'on veut faire de notre jeunesse, est-ce qu'on veut viser vraiment son bien-être général et son développement ? On ne peut plus passer à côté. Est-ce qu'on peut être trop utopique pour nos enfants ? Je ne le pense pas. »*

> ***Antoine Uguen,*** *conventionnel*

Aller ... plus loin

Rapport de la Convention citoyenne

Les citoyens formulent 20 propositions pour une évolution du modèle de société, qui soit fondé sur une organisation des temps des enfants mieux adaptée à leur bien-être, leur santé, et leurs apprentissages. Plusieurs leviers sont mobilisables :

Restructurer les rythmes scolaires et repenser l'organisation de l'école
? Alléger les journées en décalant l'heure de début des cours à 9h au collège et au lycée

Coordonner les acteurs
? Créer un ministère de l'Enfance qui garantit une coordination nationale cohérente entre école, périscolaire, éducation populaire, santé, culture, familles etc.

Réduire les temps de transports
? Mettre en place un plan de mobilité jeunes, qui garantisse partout sur les territoires que les temps de trajet entre le domicile et l'établissement scolaire n'excèdent jamais 45 minutes

Écrans et numérique : appliquer et renforcer la législation
? Faire respecter et renforcer la législation existante, en interdisant les réseaux sociaux avant 15 ans avec vérification d'identité, en paramétrant par défaut le téléphone des enfants à l'achat, et en interdisant la publicité sur les types d'écrans à destination des enfants.

Parentalité : impulser un véritable soutien national aux familles
? Créer un véritable droit de la parentalité, reconnaissant et protégeant le rôle des parents tout au long du parcours de vie de l'enfant.

Lire le rapport exhaustif

Crédits de l'épisode :
Production : Chloé Tavitian et les équipes du CESE
Préparation : Juliette Prouteau
Micro trottoir : Zazie Tavitian
Mixage : Théo Boulenger et Ora Fiora

Crédits photo :
©KatrinBaumann

© - copyright CESE - Novembre 2026